

# CONSEIL MUNICIPAL

## 25 Janvier 2018

Le **vingt-cinq Janvier deux mil dix-huit**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents : Bernard Riant, Maire

Richard Gautier, Joël Nain, Véronique Pierron, adjoints

Dany Moine, Frédéric Magnier, Nadine Durand, Martine Chevallier, Maryline Renaudin, Jean Michel Guyot, Maurice Poulin

Absent excusé : Mathieu Debain (pouvoir Bernard Riant) Jean François Capolungo (pouvoir Nadine Durand) Thierry Guenard (pouvoir Joël Nain)

Absent :

Secrétaire de Séance : Pierron Véronique

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14



### MODIFICATION Ordre du Jour

- Remboursement sapins de Noël à l'OCCE Ecole Maternelle.

Accord à l'unanimité des présents et représentés

### 1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 21 DÉCEMBRE 2017

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

### 2 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

M. et Mme JUAREZ Patrick : jardin, sis rue des Tournants, cadastré AB 70

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide de ne pas utiliser son droit de préemption.

### 3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

**Commission Enfance**

*Rapporteur : Véronique PIERRON*

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 5 février 2018 à la mairie de Gy l'Evêque.

Jennifer effectuera sa dernière partie de stage BAFD à Escamps pendant les vacances d'hiver.

### Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

#### 1. Aménagement forêt communale

L'office National des Forêts, lors de la commission, nous a présenté le nouveau plan d'aménagement de la forêt pour la période 2018 à 2037. Le précédent plan d'aménagement s'est achevé en 2012.

La nouvelle proposition sera étudiée.

#### 2. Travaux 2018 - forêt communale

Des travaux de broyage et d'élagage sont à effectuer dans la forêt communale pour un montant de 2 467.20 euros HT

#### 3. Devis abattage frênes

Entreprises	Abattage 3 frênes	enlèvement et déchetterie	Montant HT
AUBRY	2 400,00	150,00	2 550,00
ARBEO	2 617,50	compris	2 617,50
BOURDILLAT	3 650,00	compris	3 650,00
RAPIN	1 250,00	compris	1 250,00

3 frênes situés 2 sur la place communale, côté parking  
1 situé vers le petit pont vers la salle fontaine

Le devis de l'entreprise RAPIN est retenu par le conseil municipal. Les travaux auront lieu fin janvier 2018.

### Commission Travaux

Rapporteur : Bernard RIANI

#### 1. Devis changement des gouttières Salle Fontaine

- Akay 3 942.82 euros ht
- Fauconnet 2 872.20 euros ht
- STE 1 423.11 euros ht

L'entreprise STE est retenue à l'unanimité des présents et représentés.

#### 2. Portes Salle Fontaine

- Repérant 810 euros ht
- Asselineau 1 260 euros ht
- Segaud (devis à venir)

Maurice POULIN fera établir des devis pour la toiture de l'école élémentaire.

Dany MOINE prend contact avec l'entreprise en charge de la pose du logo sur le véhicule de la commune.

### Commission Voirie Assainissement

Rapporteur : Bernard RIANI

#### 1. Aménagement RN 151

A la demande des riverains, une étude est en cours pour ralentir la vitesse (bornes réfléchissantes, ralentisseur...) à l'entrée du village (ancienne route).

Contre : 4  
Abstention : 1  
Pour : 9

Joël NAIN contactera Monsieur FALISSARD et un essai sera effectué.

**Commission Animation**

*Rapporteur : Richard GAUTIER*

La représentation des Saltimbanques a réuni une cinquantaine de personnes. Un euro par entrée a été reversé aux écoles.

La ronde Vallan aura lieu le 18 mars 2018.

Art'amis fera son exposition le 2 juin 2018.

Le téléthon a permis de rapporter 434.70 euros par la chorale Wallkyrie et 146 euros par le club de randonnée.

Assemblée générale du CACV : Collectif des Associations de la Commune de Vallan

Un nouveau bureau a vu le jour lors de l'AG du 15 janvier 2018

Présidente : Véronique PIERRON

Vice présidente : Martine JUST

Trésorière : Prisca GARCIA

Trésorière adjointe : Bernadette CAPOLUNGO

Secrétaire : Martine CHEVALLIER

Secrétaire adjointe : Marion VASSEUR

Les animations suivantes ont été validées par le bureau et les membres.

25 mars : vide grenier

21 juin : fête de la musique

14 juillet : animation sur la journée

22 - 23 septembre : le MONT des BULLES

7 octobre : salon MARVEL

31 octobre : HALLOWEEN

**Commission Accessibilité**

*Rapporteurs : Véronique PIERRON et Joël NAIN*

RAS

**COMMISSION Maison Citoyenne**

*Rapporteur : Véronique PIERRON*

**1. Maison multi-activités citoyenne - attribution lots 4 à 11 - D.2018.01.....**

Vu la mise en ligne le 21 Novembre 2017, sur la plateforme Klekoon, pour la consultation organisée en vue de la passation d'un marché de travaux public, dans le cadre de la construction de la maison citoyenne

Vu la publication dans l'Yonne Républicaine le 24 novembre 2017 d'un avis d'appel à concurrence pour le marché de travaux de la construction de la maison citoyenne

Vu, le tableau de synthèse de la commission d'ouverture des plis en date du 13 décembre 2017

Vu, les rapports d'analyse des offres reçues

Vu, la négociation effectuée pour les lots 4 et 5

**Lot 4 : Ossature - Charpente - Bardage**

Entreprises	Critères				
	Offres retenues HT	Valeur tech. /50	Valeur prix prestations /50	Note totale sur 100	Classement
<b>CHEMOLLE</b>	<b>70 598,13</b>	<b>50</b>	<b>50,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1</b>

Il est décidé de retenir l'offre de base + variante bois huilé pour un montant HT de 74.258,93€.

**Lot 5 : Couverture**

Entreprises	Critères					
	Offres retenues HT	Offres HT après négociation	Valeur tech. /50	Valeur prix prestations /50	Note totale sur 100	Classement
<b>DURY</b>	<b>24 756,54</b>	<b>24 000,00</b>	<b>50</b>	<b>50,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1</b>
AKAY	24 509,71	24 509,71	48	48,96	96,96	2

AKAY a répondu hors délai lors de la négociation

**Lot 6 - Menuiserie extérieures et intérieures - serrurerie - métallerie**

Entreprises	Critères				
	Offres retenues HT	Valeur tech. /50	Valeur prix prestations /50	Note totale sur 100	Classement
<b>GUILLEMOT</b>	<b>37 469,25</b>	<b>48</b>	<b>50,00</b>	<b>98,00</b>	<b>1</b>
LEMAIRE	51 312,14	50	36,51	86,51	2

**Lot 7 - Doublages - cloisons - plafonds**

Entreprises	Critères				
	Offres retenues HT	Valeur tech. /50	Valeur prix prestations /50	Note totale sur 100	Classement
<b>CHEVILLARD</b>	<b>14 575,00</b>	<b>50</b>	<b>50,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1</b>
SCOBAT	15 399,80	50	47,32	97,32	2
LOPES VIERA	25 117,00	50	29,01	79,01	3

**Lot 8 - Carrelage - Faïences**

Entreprises	Critères				
	Offres retenues HT	Valeur tech. /50	Valeur prix prestations /50	Note totale sur 100	Classement
<b>ART ET TECH</b>	<b>10 497,70</b>	<b>50</b>	<b>49,26</b>	<b>99,26</b>	<b>1</b>
DAVID	10 342,37	48	50,00	98,00	2
FAGES BOSCH	10 515,09	48	49,17	97,17	3

**Lot 9 - Peintures**

Entreprises	Critères				Classement
	Offres retenues HT	Valeur tech. /50	Valeur prix prestations /50	Note totale sur 100	
<b>DELAGNEAU</b>	<b>4 774,49</b>	<b>50</b>	<b>50,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1</b>
CHEVILLARD	4 856,70	48	49,15	97,15	2
CHIAVAZZA	6 137,35	48	38,89	86,89	3

**Lot 10 - Electricité**

Entreprises	Critères				Classement
	Offres retenues HT	Valeur tech. /50	Valeur prix prestations /50	Note totale sur 100	
<b>ALPAGELEC</b>	<b>12 821,75</b>	<b>50</b>	<b>50,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1</b>
AD ELEC	13 925,00	50	46,04	96,04	2
BEI	15 578,25	50	41,15	91,15	3
CBE	22 871,20	45	28,03	73,03	4

**Lot 11 - Plomberie - Chauffage - Ventilation**

Entreprises	Critères				Classement
	Offres retenues HT	Valeur tech. /50	Valeur prix prestations /50	Note totale sur 100	
<b>LTM</b>	<b>24 668,65</b>	<b>48</b>	<b>50,00</b>	<b>98,00</b>	<b>1</b>
FAVERGEAT	49 984,00	48	24,67	72,67	2

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés décide d'attribuer,**

Dans le cadre du dossier de construction de la maison multi activités citoyenne

- Le lot n° 4 - Ossature, charpente, menuiserie : à l'entreprise **CHEMOLLE** pour un montant HT de 74.258,93 €
- Le lot n° 5 - Couverture : à l'entreprise **DURY** pour un montant HT de 24.000 €
- Le lot n° 6 - Menuiseries extérieures et intérieures, serrurerie et métallerie : à l'entreprise **GUILLEMOT** pour un montant HT de 37.469,25 €
- Le lot n° 7 - Doublages, cloisons, plafonds : à l'entreprise **CHEVILLARD** pour un montant HT de 14.575,00 €
- Le lot n° 8 - Carrelages, faïences : à l'entreprise **ART ET TECH** pour un montant HT de 10.497,70 €
- Le lot n° 9 - Peintures : à l'entreprise **DELAGNEAU** pour un montant HT de 4.774,49 €
- Le lot n° 10 - Electricité : à l'entreprise **APAGELEC** pour un montant HT de 12.821,75 €
- Le lot n° 11 - Plomberie, chauffage, ventilation : à l'entreprise **LTM** pour un montant HT de 24.668,65 €

## 2. Renaturation du ru - demande de subvention AESN

La Conseil Municipal de VALLAN a approuvé, à l'unanimité, la construction d'une Maison Multi-Activités Citoyenne, par délibérations du 23 février 2017 (réalisation emprunt) et 8 septembre 2017 (plan de financement).

Cette opération nécessite, de fait, la démolition du « 1000 club », l'enlèvement des buses et la renaturation du ru de Vallan.

Conjointement, des aménagements paysagers seront effectués autour de la maison citoyenne.

Vu, les échanges et les rencontres effectués avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour étudier la faisabilité de ce dossier, il est proposé le plan de financement suivant :

DEPENSES				RECETTES		
TRAVAUX		HT	TTC	FINANCEMENT	taux	Montant
Travaux préparatoires	terrassment berges et restauration des berges	5 356,00	6 427,20	Agence de Bassin	80%	55 530,56
Réseaux eaux pluviales	Sur verse du ru	4 500,00	5 400,00	Autofinancement	20%	13 882,64
Maçonnerie	Mur et déversoir	9 600,00	11 520,00			
Cheminement bois	platelage passerelle	18 000,00	21 600,00			
Consolidation berges	traverse en bois et tunage	15 150,00	18 180,00			
Espaces verts	préparation et végétaux	6 107,20	7 328,64			
démolition bâtiment		4 500,00	5 400,00			
Enlèvement buses		6 200,00	7 440,00			
<b>TOTAL</b>		<b>69 413,20</b>	<b>83 295,84</b>			<b>69 413,20</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents et représentés**

- D'approuver le plan de financement ci-dessus indiqué,
- De solliciter auprès de l'AESN, une subvention pour ce projet,
- Charge le Maire d'effectuer toutes les démarches inhérentes à ce dossier.

## 3. Location bungalow dépôt pain

	Bungalow		Remise	assurance	Eco particip	Livraison + grutage	total HT	Classement
	mois	5 mois						
KILOUTOU	155,00	775,00		75,00	1,92	340,00	1 191,92	1
LOXAM Auxerre	303,00	1 515,00	-378,75	90,90	10,23	190,00	1 427,38	2
	jour	5 mois						
LOXAM Monéteau	8,08	872,64		96,96	7,85	252,00	1 229,45	3

Le conseil municipal donne son accord sur le principe de location d'un bungalow pour « accueillir » la boulangerie.

Le devis définitif sera validé (après négociation) lors du prochain conseil.

## 4. Réunion préparatoire chantier Maison Citoyenne

**Dates proposées : prévenir la commission MMAC**

Vendredi 9 février : matin

Jeudi 15 février : toute la journée

Vendredi 16 février : matin

**COMMISSION CCAS***Rapporteur : Véronique PIERRON*

RAS

**4 - PERSONNEL****1. Création poste service technique**

Report au prochain conseil

**5 - COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS****1. Rapport de la CLECT du 13.12.2017 (commission locale d'évaluation des charges transférées)**

La CLECT s'est réunie le 13.12.2017 pour :

- Procéder à l'élection du Président et du Vice-Président
- Approuver le règlement intérieur de la CLECT
- Fixer les attributions de compensation des communes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des présents et représentés le rapport de la CLECT du 13.12.2017.

**6 - Remboursement OCCE Maternelle**

Les sapins mis dans les classes en décembre dernier ont été commandés par l'intermédiaire de l'OCCE de l'école Maternelle pour la somme de 120 €. Ils doivent être réglés à l'OCCE école maternelle qui en a fait le paiement.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés.

**7 - DÉCISION DU MAIRE****1. Maison Citoyenne - validation APD aménagements extérieurs**

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal  
(Art L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Vu la délibération 2014/24 du 24.4.2014, relative aux délégations du conseil municipal données au Maire,

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise URBANINGE a présenté, le 11 janvier 2018, le dossier de l'avant-projet définitif des aménagements extérieurs (plans des aménagements extérieurs et détail quantitatif estimatif)

Le montant de ces travaux s'élève à 235.626,20 € HT et rentre dans l'enveloppe fixée par l'avenant n°1 de la maîtrise d'ouvrage (242.000 €)

Le Maire, en accord avec les membres de la commission « Maison Citoyenne » a validé cet avant-projet définitif des aménagements extérieurs.

Une présentation en 3D sera faite par URBANINGE.

Le Conseil Municipal prend acte.

## 8 - COMMUNICATIONS

La mairie a signé une convention avec l'ADAPT de Monéteau pour une formation de remise à niveau pour Daniel DUBOIS.

Le montant de cette formation s'élève à 2 350.00 euros. Les demandes de subvention sont en cours.

Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 22 Février 2018 - 20h30

La séance est levée à 23 heures

Fait et délibéré,

Le Maire,  
Bernard RIANIANT




Véronique PIERRON

Richard GAUTIER

Joël NAIN

Jean-François CAPOLUNGO

Frédéric MAGNIER

Maurice POULIN

Thierry GUENARD

Nadine DURAND

Jean-Michel GUYOT

Mathieu DEBAIN  
Absent excusé

Martine CHEVALLIER

Maryline RENAUDIN

Dany MOINE